



Évaluations environnementales conjointes : un modèle de collaboration entre le gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nation Crie

Journées nordiques de l'INQ – JUIN 2023



Agence d'évaluation
d'impact du Canada

Impact Assessment
Agency of Canada

Canada



Les deux organisations impliquées

L'AGENCE D'ÉVALUATION D'IMPACT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE



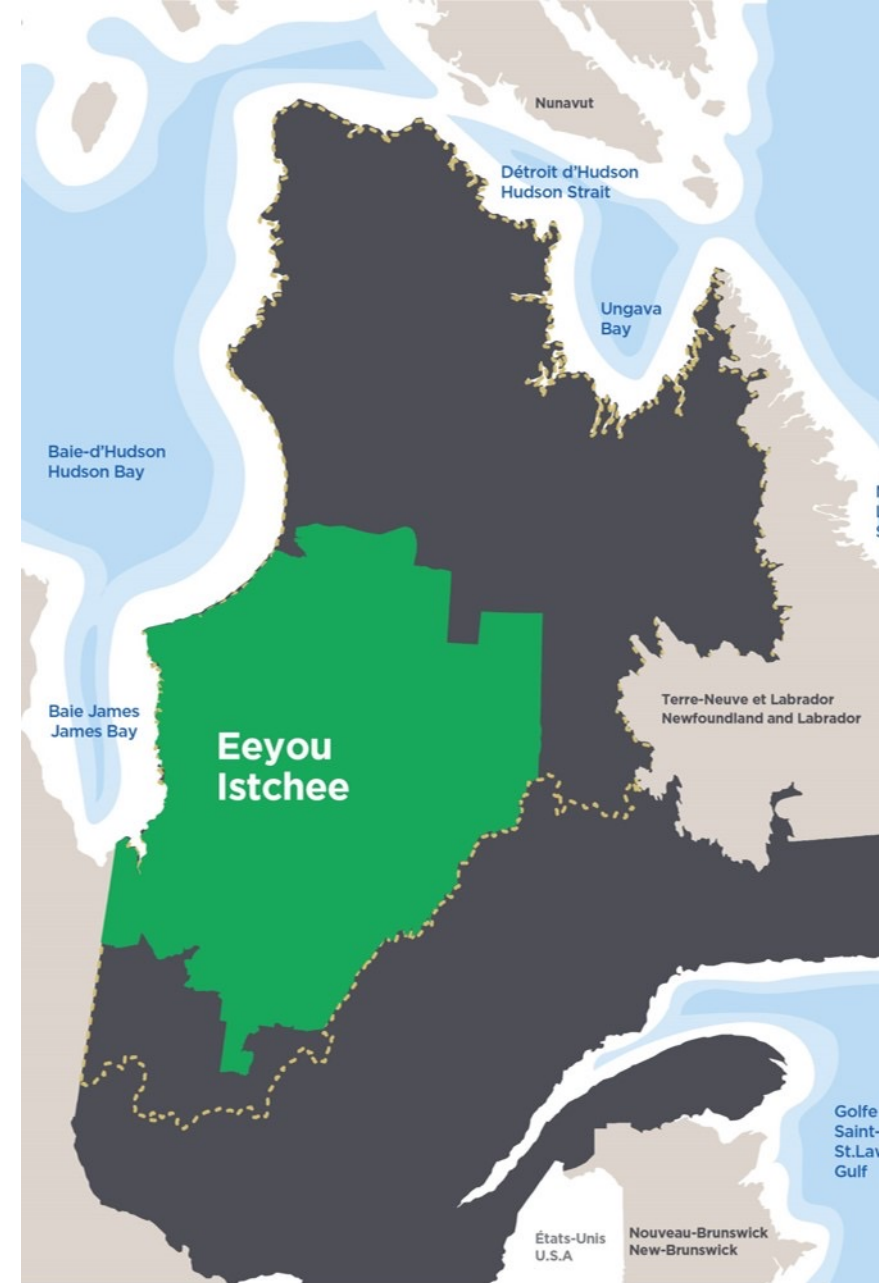
L'Agence d'évaluation d'impact du Canada

- Réalise des évaluations d'impact de grande qualité qui tiennent compte des effets **positifs et négatifs** sur **l'environnement, l'économie, la société et la santé**
- Contribue à une prise de décision éclairée sur les grands projets **en faveur du développement durable** au Canada
- Veille à ce que les **groupes autochtones soient consultés et impliqués de manière significative** dans l'évaluation des projets susceptibles d'avoir un impact négatif sur les communautés autochtones et leurs droits



Le Gouvernement de la Nation Crie

- Nation signataire d'un traité moderne: la Convention de la Baie-James et du Nord québécois - 1975 (la Convention)
- **Onze communautés crie** sur le territoire appelé Eeyou Istchee
- 400 000 km² principalement situés dans le nord du Québec
- Près de 20 000 personnes
- Exerce des fonctions gouvernementales et administratives au nom de la Nation Crie





Conclusion d'ententes

UNE VOIE VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE



Objectif des ententes

- Veiller à ce que les évaluations environnementales des projets soient **conformes à l'esprit et aux objectifs de la CBJNQ**
- **1^{ère} entente** : Projets miniers Rose lithium-tantale et Mine de lithium Baie James – Eastmain (2019)
- **2^e entente** : Projet Troilus – Mistissini (2022)





Contenu des ententes

- **Participation spéciale et significative des Cris** à l'examen des évaluations environnementales
- Tient compte du **contexte particulier de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois***
- **Délégation d'activités**, sauf la prise de décision, qui reste du ressort du ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Un comité conjoint d'évaluation

- Deux représentants des deux parties et **deux coprésidents**
- **Soutien logistique et administratif** fourni par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada
- Activités :
 - **Rédaction conjointe** de rapports d'évaluation environnementale et de conditions juridiquement contraignantes pour les promoteurs
 - Activités de **consultation des Nations Cries**
 - **Détermination des valeurs cries** avec les collectivités



Exemples d'activités de consultation

Phase de planification – Projet Troilus

- Souper spaghetti avec les jeunes de 18-35 ans
- Rencontre avec des aînés
- Dîner pizza avec les jeunes de 13-17 ans
- Collaboration avec le Youth Chief
- Annonces dans les médias locaux
- Lieu : Family Resources Center of Mistissini / Youth Center





Avantages et défis

L'EXPÉRIENCE DE LA MISE EN OEUVRE DES ENTENTES



Mise en œuvre des ententes

Avantages

- Points de vue de la Nation crie reflétés dans le rapport d'évaluation environnementale :
 - Meilleure intégration du savoir traditionnel local
 - participation des Cris aux activités de surveillance et de suivi
- Renforce la confiance à l'égard du processus fédéral
- Respecte l'engagement du Canada à renouveler ses relations avec les collectivités autochtones

Défis

- Délais prescrits par la loi





Leçons tirées

- Importance du soutien financier et logistique
- Faire preuve d'ouverture, de transparence et de respect
- Permettre la flexibilité et l'adaptabilité
- Importance des coordonnateurs locaux

Merci / Meegwetch

